

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 20 février 2012

Nombre de membres en exercice :	23
Nombre de membres présents :	20
Nombre de membres votants :	23

L'an deux mil douze, le vingt février, à dix-neuf heures, le Conseil légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de BEAUMONT-EN-VERON, sous la présidence de Monsieur Bernard CHATEAU, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Bernard CHATEAU, Alain CADUE, Yvette DERNONCOURT, Vincent NAULET, Jean-Claude LESPAGNOL, Guy JAMET, Catherine GALLE, Thierry AMIRAUT, Jean-François LEGENDRE, Jacques NOURRY, Benoît GATEFAIT, Rémy DELAGE, Joëlle JASSELIN, Émilie FLAMIN, Edith RICQUE, Maryse TEILLET, Martine ARGENTIN, Gérard GRANGE, Valérie POYART, Corinne CARTON.

Absents excusés : Martine MILLET, Frédéric BEGUIER, Alain MAIRE.

Procuration : M. Maire a donné procuration à M. Naulet, Mme Millet à M. Amirault et M. Béguier à Mme POYART.

Madame Valérie POYART a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la précédente séance a été envoyé à chaque membre. Il est adopté à l'unanimité.

Les membres, à l'unanimité, acceptent de rajouter à l'ordre du jour une demande de subvention au Secours Populaire, la modification des statuts du Syndicat Intercommunal des Cavités 37 et une demande de subvention pour le cinéma de l'Abbaye de Bourgueil.

2012- 01 : ACHAT D'UN VEHICULE ELECTRIQUE – Demande de subvention au Conseil Général 37

L'acquisition d'un véhicule électrique en projet pour 2012 est susceptible d'être cofinancé par le Conseil Général d'Indre et Loire.
Le coût de cet équipement s'élève à 25 700 € HT.

Après délibération, le conseil municipal adopte à l'unanimité le projet précité, décide

- de solliciter le concours du Conseil Général en 2012,
- de demander l'autorisation de préfinancer cet achat pour pouvoir bénéficier du bonus écologique de 2011.

2012-02 : FDACR 2012

Monsieur le Maire propose au Conseil d'inscrire au budget communal 2012 l'isolation thermique de l'école maternelle en juste continuité de sa démarche en développement durable afin de souscrire aux efforts d'économie en énergie fossile (l'école maternelle est chauffée au gaz de ville).

Il présente le devis de réhabilitation des menuiseries qui s'élève à 9 762.26 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- Approuve le projet présenté par le Maire,
- Approuve le plan de financement suivant :

Dépenses estimées à	9 762.26 € TTC
<u>Financement</u> :	
Subvention du Conseil Général (F.D.A.C.R) :	5 000.00 €
Autofinancement sur fonds propres :	<u>4 762.26 €</u>
Total :	9 762.26 €

- Sollicite une subvention au Conseil Général d'Indre et Loire au titre du F.D.A.C.R.
- Autorise le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

2012-03 : RESTAURATION DES ARCHIVES COMMUNALES – Demande de subvention

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la restauration des archives communales par tranche a été commencée en 2008.

Il propose une nouvelle tranche de 3 registres pour 2012. Le chiffrage des travaux s'élève à 2 526.47 € TTC. Il s'agit d'un registre paroissial (1775-1792), d'un registre Mariages-(1793-1802) et d'un registre Naissance-Mariages-Décès (1823-1827)

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité,

- Approuve le projet présenté par le Maire,
- Approuve le plan de financement suivant :

Dépenses estimées à	2 526.47 € TTC
<u>Financement :</u>	
Subvention du Conseil Général :	845.00 €
<u>Autofinancement sur fonds propres :</u>	<u>1 681.47 €</u>
Total :	2 526.47 €
- Sollicite une subvention au Conseil Général d'Indre et Loire.
- Autorise le Maire à signer tous documents afférents à ce dossier.

2012-04 : BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS 2011

En application de l'art. L 2241.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire informe le Conseil que les Communes de plus de 2 000 habitants sont tenues d'annexer au Compte Administratif un bilan annuel de leurs opérations immobilières, tant pour les achats que pour les ventes.

Le Maire dresse le bilan de ces opérations réalisées au cours de l'année 2011 :

Cessions :

- Une tondeuse autoportée HUSQVARNA 042300061 au prix de 3 500 €,

Acquisitions :

- Une cave cadastrée **AO 333**, située au lieudit « La Camusterie » cédée par M. et Mme ALBERICO au prix de 10 000 €,
- 4 parcelles cédées par M. Guy JAMET et cadastrées **AB 907, 909, 911, 913**, situées au lieudit « la Rue Chambert », contenant 88 m², au prix de 1 € symbolique.

Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité **APPROUVE** le bilan annuel de ces cessions et acquisitions, qui sera joint au compte administratif 2011

2012-05 : COMPTE ADMINISTRATIF 2012

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2011. Les résultats sont conformes en tous points au Compte de gestion du Receveur Municipal et se résument ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	1 801 266.55 €
Recettes	2 484 370.41 €
Résultat de l'exercice	683 103.86 €
<u>Résultat de 2010</u>	<u>168 599.65 €</u>
Résultat de fonctionnement	851 703.51 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	2 154 431.33 €
Recettes	1 504 086.09 €
Résultat de l'exercice	- 650 345.24 €
Résultat de 2010	471 981.29 €
Résultat d'investissement	- 178 363.95 €

Reste à réaliser en dépenses	156 500.00 €
Reste à réaliser en recettes	64 820.00 €
Total des restes à réaliser	- 91 680.00 €
Résultat global d'investissement	- 270 043.95 €

RESULTAT DE CLOTURE 581 659.56 €

Le Maire s'étant retiré de la séance, Monsieur CADUE 1er adjoint, prend momentanément la présidence et demande au conseil de passer au vote du compte administratif. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le compte administratif à l'unanimité ainsi que le Compte de Gestion 2011 dressé par le Receveur Municipal, identique en tous points au Compte administratif.

2012-06 : AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2011 du budget principal et considérant qu'il y a lieu d'en affecter les résultats, constate:

- un excédent cumulé de fonctionnement de 851 703.51 €
- un déficit cumulé d'investissement de 178 363.95 €
- un déficit cumulé des restes à réaliser en investissement de 91 680.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'affecter le résultat de fonctionnement excédentaire comme suit :

- **270 043.95 €** pour financer les dépenses d'investissement 2011 (**Art. 1068**)

Le solde, soit **581 659.56 €**, sera repris en excédent de fonctionnement dans le budget 2012 (**art. 002**).

2012-07 : SUBVENTION AU SECOURS POPULAIRE

A la Suite du rapport de la Commission Action Sociale, le Maire propose au conseil de verser une subvention exceptionnelle au **SECOURS POPULAIRE FRANCAIS**, Centre Social Culturel, Avenue de la République à AVOINE, qui a pris en charge une sortie, dans le cadre de la « Journée des oubliés des vacances », le 24 août 2011 à MERVILLE Plage, de 3 enfants de Beaumont-en-Véron.

Le conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité **ACCEPTE** de verser une subvention de 135 €

2012-08 : SI CAVITES 37 – Modification des statuts :

Le Maire informe le Conseil que dans sa séance du 17/11/2011, le **Comité Syndical du Syndicat Cavités 37** a accepté les adhésions éventuelles des communautés de communes ainsi que la communauté d'agglomération Tours Plus.

Suivant les articles L.5211-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil après en avoir délibéré à l'unanimité **ACCEPTE** la modification des statuts du SI Cavités 37.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE CINEMA DE BOURGUEIL :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la lettre du Président de l'Association de l'Abbaye de Bourgueil qui sollicite une subvention pour aider au financement du cinéma de l'Abbaye et maintenir ce cinéma en activité. Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite.

DIVERS :

- Lecture des certificats d'urbanisme délivrés depuis la dernière séance,
- Droit de préemption : En application de l'art. L 2122-23 du Code Général des Collectivités Locales, le Maire fait savoir au Conseil qu'il n'a pas exercé son Droit de préemption urbain sur les parcelles suivantes :
 - AK 615 située 68 rue des Coudreaux pour une surface de 989 m²
 - AE 787, située au lieudit « la Croix Bazouille » pour une surface de 1 751 m²

- AB 202 située au lieudit « le Carroi de Razilly » pour une surface de 9 760 m²
- AO 415 située au lieudit « Grézille » pour 230 m²
- AM 719 et 722 situées au lieudit « Turpenay » pour 160 m²
- E 1132 située rue du Véron pour 660 m²
- AB 912 située au lieudit « La rue Chambert », pour 712 m²
- AK 96 située 20 bis rue des Coudreaux, pour 2 401 m²
- AB 696, située Zone artisanale de Sauget, pour 1 341 m²
- AC 132 et 133, situées 10 rue Chambert, pour 4 678 m²
- AD 708, située au 9 Cité de la Charmille, pour 401 m².
- Lecture des différents remerciements, invitations, vœux
- Informations sur les demandes de parrainage aux élections présidentielles,
- Les travaux de voirie dans la ZAC du Sauget seront terminés fin mai.
- La Doyenne de Beaumont aura 107 ans la semaine prochaine : Monsieur le Maire ira lui porter des fleurs avec Mme Catherine GALLE et Mme DERNONCOURT
- Une société démarche en ce moment pour la protection contre les xylophages sur notre commune, se présentant avec un soi-disant accord de la mairie. M. Cadue signale le même problème sur la potabilité de l'eau de la communauté de communes du Véron. Le maire rappelle qu'il conteste ces procédés « mensongers ». Toute démarche de ce genre effectuée en accord ou à la demande de la mairie fait l'objet d'une communication ou d'une information préalable.
- Le Comice du Monde rural du canton de CHINON aura lieu le 25 août prochain. La commune de Beaumont en Véron participera à cette manifestation.
- Neige : toutes les demandes de déneigement ou d'aides diverses des personnes âgées et/ou isolées, les commerces, les écoles, ont été traitées immédiatement par les services techniques
- Point sur l'agenda
- Prochaine séance : le lundi 26 mars 2012

Récapitulation des délibérations prises au cours de cette séance :

N°	Titre
01	ACHAT D'UN VEHICULE ELECTRIQUE – Demande de subvention au Conseil Général 37
02	FDACR 2012
03	RESTAURATION DES ARCHIVES COMMUNALES – Demande de subvention
04	BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS 2011
05	COMPTE ADMINISTRATIF 2012
06	AFFECTATION DES RESULTATS
07	SUBVENTION AU SECOURS POPULAIRE
08	SI CAVITES 37 – Modification des statuts

Signature des membres présents

Nom	Signature *	Nom	Signature *
CHATEAU Bernard		DELAGE Rémy	
CADUE Alain		JASSELIN Joëlle	
DERNONCOURT Yvette		FLAMIN Emilie	
NAULET Vincent		RICQUE Edith	
LESPAGNOL Jean Claude		BEGUIER Frédéric	Excusé
JAMET Guy		TEILLET Maryse	
GALLÉ Catherine		MAIRE Alain	Excusé
AMIRAUT Thierry		ARGENTIN Martine	
MILLET Martine	Excusée	GRANGE Gérard	
LEGENDRE Jean François		POYART Valérie	
NOURRY Jacques		CARTON Corinne	

GATEFAIT Benoît			